



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des produits

Question écrite n° 94962

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur certains éclairages à LED (diodes électroluminescentes) qui présenteraient un risque pour les yeux, particulièrement pour les enfants, selon un rapport de l'agence de sécurité sanitaire Anses. L'agence a évalué les risques de neuf types de diodes disponibles sur le marché, selon la norme existant pour les autres éclairages. Sur une échelle allant de 0 à 3 (risque élevé), elle a constaté qu'une majorité était sans risque ou à risque faible, mais que trois diodes présentaient un risque de niveau 2 (risque modéré), avec une durée limite d'exposition d'au mieux quelques dizaines de secondes. Alors que maintenant il devient fréquent d'utiliser ces ampoules, il lui demande de lui indiquer précisément ce qu'il en est des risques encourus.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94962

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13250

Question retirée le : 18 janvier 2011 (Retrait pour cause de question identique)